



Retraite ircantec non validee

Par **SOLEXINE**, le **19/03/2008** à **16:29**

je suis tombée au chômage apres avoir suivie mon conjoint ceci en automne 98 ;en janvier j'ai retrouve un travail à l'INSEE pour 4 mois, donc jusqu'à mai 99 , ensuite je suis restee aux assedic jusqu'en aout 2007 où j'ai pris ma retraite.Durant toutes ces années (8ANS) LES ASSEDICS ONT COTISE POUR MOI a L'IGRANTE, MAIS CETTE DERNIERE NE VEUT PAS ME VALIDER CAR JE N'AI TRAVAILLE QUE QUATRE MOIS EN CDDalors que il faudrait une année complete, je perds donc 8annees de complementaires pour avoir offert mes services à l'etat pendant quatre mois est- ce normal ????????

merci de m'aider dans ce parcour du combattant